

« AVIE-SANTÉ »

# Un réseau médical qui prend du poids

Le docteur Jean-Philippe Courtade, président de l'IFCPMV (Institut français de recherche sur la condition physique et le mode de vie), vient de créer le réseau de pratique médicale « AVIE-santé », afin d'étendre en Limousin et en Auvergne les programmes destinés à combattre l'obésité adulte et infantile, développés au sein de l'association ANSEM, depuis 1996, et basés sur le mariage d'activité sportives et d'un suivi médical.

« La pratique d'une activité physique est un élément primordial pour la santé, un outil thérapeutique sous-estimé ». Le docteur Jean-Philippe Courtade a d'abord appliqué cette conviction sur des patients isolés, puis au sein de l'ANSEM, association nationale sport et médecine, créée en 1996. Sur la demande de la Caisse régionale d'assurance maladie centre ouest, une antenne a été créée à Limoges ; et en 1999, à Brive, la démarche s'est étendue à l'obésité infantile, à travers le programme « Roller kid ».

En 2002, Jean-Philippe Courtade crée l'IFCPMV, institut français de recherche sur la condition physique et le mode de vie, afin d'unifier les différentes initiatives et de les promouvoir auprès d'autres professionnels. Il a pour but de mettre en place un dispositif d'approche globale et pluridisciplinaire pour prendre en charge les maladies chroniques. Sa première action est axée sur les obésités adultes et infantiles à travers le réseau médical « AVIE-santé », sous-ti-

tré « thérapeutique par le mode de vie ».

Ce réseau a vu le jour, en septembre 2002 pour étendre l'action de l'ANSEM en Limousin et Auvergne, en apportant conseils aux médecins libéraux : 28 médecins y adhèrent en Limousin, dont la moitié en Corrèze, plus quelques-uns de Bordeaux, de Toulouse, de Saint-Etienne...

Il propose des formations à l'évaluation et à l'approche du mode de vie et du patient, des livrets qui permettent de pratiquer des bilans individuels de mode de vie, des forums de discussions professionnel sur le site Internet (\*)... et bien sûr les deux programmes de traitement d'obésité « Forza persona » pour adultes et « Roller kid » qui se sont développés au sein de l'ANSEM.

## CONTRAT D'OBJECTIFS

Sur l'idée de « faire bouger les gens dans leur quotidien », ces programmes incitent à une pratique de sports de loisirs, quatre à cinq fois par semaine : pour les adultes, des marches

allant progressivement vers du jogging ; pour les enfants, roller et piscine. Ces activités sont accompagnées d'un suivi hebdomadaire par des professionnels : le médecin coordonnateur, Jean-Philippe Courtade, une diététicienne, une psychologue, et le médecin généraliste du patient. « On établit un contrat d'objectifs nutritionnels, pondéraux et physiques au début du programme, pour chaque patient », explique Jean-Philippe Courtade. Chaque intervenant travaille ensuite sur les objectifs fixés. On ne propose pas de régime, mais une démarche alimentaire. Au bout de six mois, les personnes qui souhaitent continuer ne sont en général plus suivies médicalement, mais poursuivent les activités physiques ».

« L'échec de l'obésité provient en général de la reprise du poids après le traitement, comme pour les régimes qui ne travaillent pas à long terme, poursuit le docteur. Les personnes qui suivent les activités de l'ANSEM depuis plus de cinq ans, ont maintenu leur perte de poids ».



Depuis 1996, l'ANSEM propose de faire perdre du poids par un retour, en douceur, de la pratique d'activités physiques : comme, ici, aux Bourliottes, où, après la marche, les participants se sont mis au jogging.

ANSEM devient trop lourd ».

L'URCAM, union régionale des caisses d'allocations maladies, du Limousin aide au financement de la mise en place du dispositif, mais il n'existe pas, actuellement, de prise en charge des frais des patients... Ce que souhaite à terme obtenir Jean-Philippe Courtade, qui a déjà établi une convention avec le Conseil général pour que les bénéficiaires du RMI y

Pour étendre, le réseau « AVIE-santé », Jean-Philippe Courtade ne souhaite plus créer d'autres antennes de l'ANSEM, mais plutôt travailler avec des clubs existants d'activités physiques de loisirs, en formant leurs éducateurs aux méthodes spécifiques : « Ils fonctionneront avec nous suivant un cahier de charges strict, précise Jean-Philippe Courtade. Créer des antennes

accèdent : « pour que ce ne soit pas une démarche élitiste ».

Ch. M.

(\*) Renseignements à l'IFCPMV, 4bis, rue Jules-Vialle à Brive, 05.55.18.91.76, ou sur les différents sites Internet : <http://www.ifcpmv.org> ; <http://www.avie-sante.org> ; <http://www.ansem.asso.fr>.